

Concours National de la Résistance et de la Déportation. Année scolaire 2025-2026

Pistes de recherche et sources aux Archives départementales d'Indre-et-Loire

Zoltan ROTH

Texte d'Yves Abramovici et de l'AREHSVAL

Zoltan Roth est né le 9 décembre 1909 à Zilah en Hongrie(devenue la Zalau roumaine en 1918). Fils aîné d'Ernest Roth et de Dora Rothstein, commerçants à Zalau, il est de nationalité roumaine. Il arrive en France en octobre 1928 pour y poursuivre ses études en médecine.

Après la première guerre mondiale, de nombreux jeunes Juifs d'Europe de l'Est, face à l'antisémitisme et aux numerus clausus qui sévissent dans leurs pays, viennent faire leurs études médicales en France. Il étudie un an à Rouen (1928-29) et le reste de ses études à Paris, où il soutient sa thèse de doctorat en médecine en 1934. Il s'installe en octobre 1935 à Chouzé-sur-Loire pour y exercer la médecine (Guide Rosenwald médical et pharmaceutique 1938).

Il se marie le 24 août 1937 à Paris avec Ester, Eda, Sulkes née le 22/02/1910 à Lodz (Pologne), de nationalité polonaise et elle-même étudiante en médecine¹. Ils auront deux enfants : Michel, né le 28 juin 1938 et Liliane, née le 19 janvier 1941, tous deux nés à Chouzé-sur-Loire, donc de nationalité française. Une demande de naturalisation est rejetée le 31 janvier 1939² mais une carte d'identité d'étranger lui est attribuée, valable jusqu'au 31 décembre 1941.

Le 8 août 1939, le Dr Roth se fait recruter à l'Intendance militaire de Tours comme « engagé volontaire pour la durée de la guerre » dans l'armée française. Il est affecté le 27 octobre 1939 au deuxième RMVE (Régiment de Marche des Volontaires Étrangers), 9ème compagnie³. Il sera muté comme son ami le Dr Spreng à la 16ème Section d'Infirmiers Militaires à Lunel (dép. Hérault). Il est nommé médecin auxiliaire le 14 juin 1940 et affecté à l'hôpital complémentaire du Lycée des Jeunes Filles de Montpellier à compter de cette date. Il est démobilisé le 4 août 1940.

1 Archives départementales d'I&L, 49W8.

2 *idem*

3 Archives départementales d'I&L, 49W8.

Site Mémoire des hommes / Base des engagés volontaires étrangers entre le 1er septembre 1939 et le 25 juin 1940)

Après la démobilisation, Eda étant enceinte de Liliane, le couple décide de retourner dans leur domicile à Chouzé, en zone occupée⁴.

Le 3 octobre 1940, Vichy promulgue le premier « statut des Juifs ». Les services préfectoraux se mobilisent pour le recensement des Juifs français et étrangers. Zoltan et Eda Roth figurent sur la liste de recensement des Juifs étrangers du département d'Indre-et-Loire⁵ datée du 01/10/1940, Zoltan comme médecin, Eda comme étudiante.

La loi du 16 août 1940 promulguée par le gouvernement de Vichy interdit l'exercice de la médecine aux praticiens qui ne possèdent pas « la nationalité française à titre original comme étant né de père français », ce qui exclut de fait les médecins étrangers installés (non naturalisés ou dénaturalisés) et ceux nés en France de père étranger. La plupart des médecins concernés sont juifs. Des dérogations sont prévues, à l'issue hautement incertaine. La loi du 7 octobre 1940 dissout les syndicats médicaux et crée l'Ordre des médecins. Les Conseils départementaux de l'Ordre des médecins (CDOM) sont créés le 7 janvier 1941.

Le CDOM d'Indre-et-Loire étudie à sa séance du 9 février 1941 les dossiers des médecins étrangers qui demandent à s'inscrire à l'Ordre des Médecins nouvellement créé. Concernant le Dr Roth : avis défavorable. En conséquence il fait partie d'une liste de médecins qui n'ont plus le droit d'exercer en Indre-et-Loire, adressée par le CDOM au Préfet du département le 25 mai 1941. Dans un courrier adressé le 22 février 1942 à l'Inspecteur départemental de la santé, le secrétaire du CDOM d'Indre-et-Loire confirme l'avis défavorable du Conseil départemental concernant l'autorisation d'exercice de quatre médecins dont le Dr Roth (Source : Archives du CDOM d'Indre-et-Loire). Par arrêté de R. Grasset, secrétaire d'état à la famille et à la santé, daté du 28 juillet 1942 (JO du 8 août 1942) l'exercice de la médecine lui est définitivement interdit.

Cela n'empêche pas le renouvellement de sa carte d'identité d'étranger, accordé à Zoltan Roth le 3 décembre 1941 pour trois ans. La carte d'identité d'étranger qui lui est remise le 20 janvier 1942, valable jusqu'au 31 décembre 1944, est tamponnée « juif » à l'encre rouge. Quant à son épouse Estera, sa conduite et sa moralité sont qualifiées de « bonne », son attitude au point de vue national de « sans reproche » ; le renouvellement de sa carte d'identité d'étranger lui est accordé le 28 février 1942, avec bien sûr le tampon « juive » à l'encre rouge⁶.

La Gestapo de Tours effectue au début de 1942 trois perquisitions au domicile de la famille Roth (...), le Dr Roth et son épouse sont arrêtés à leur domicile lors de la rafle du 16 juillet 1942. Ils sont enfermés à l'École Normale des Filles de Saint-Symphorien. (...) Les internés sont ensuite transférés au Grand Séminaire, rue Barra à Angers puis déportés, avec toutes les personnes raflées de la région Ouest, par le convoi n°8 parti d'Angers le 20 juillet 1942 à destination d'Auschwitz⁷ et arrivé le 23 juillet à Auschwitz, où Estera Roth est assassinée (cf. l'arrêté du 14 septembre 1998 portant apposition

⁴ Information transmise par Elisabeth B., fille du Dr Zoltan Roth en 2021.

⁵ Archives départementales du Maine-et-Loire (37W10)

⁶ Archives départementales d'I&L, (49W146)

⁷ liste originale du convoi de déportation

de la mention « Mort en déportation » sur les actes et jugements déclaratifs de décès, JORF n° 279 du 2 décembre 1998).

Leurs deux enfants, Michel, 4 ans et Liliane, 1 an, séparés de leurs parents, ont été aussi internés à l'École normale de St-Symphorien puis le 17 juillet au camp de La Lande à Monts, comme tous les enfants raflés de moins de seize ans⁸ Du wagon à bestiaux qui l'emmène à Auschwitz, le Dr Roth jette une carte adressée chez le Pr. Roy à Tours, à l'attention de Madeleine Spreng, épouse de son ami le Dr Spreng, dans l'espoir de sauver les enfants :

« Chère Madeleine, Je vous supplie de rechercher les enfants : à la crèche, à Clocheville, au camp de Mont, au Secours National. Prévenez mes parents qu'ils sont chez vous : Dr Roth Hugo (adresse en Hongrie). Prévenez la légation Hongroise. Les papiers sont dans les valises de Michel - envoyez les. Michel était opéré la semaine dernière. J'espère que ça va bien aller. Son asthme peut-être va demander des soins encore. Embrassez-les bien pour nous. Tâchez d'aller chercher tout ce dont vous avez besoin à la maison. Roth ». (Document communiqué par Elisabeth B., fille du Dr Roth).

Madeleine Spreng, destinataire de ce bouleversant message, alla avec le Pr Roy au camp de La Lande pour offrir de prendre soin des deux enfants, mais le départ de ceux-ci fut refusé (communication personnelle d'Elisabeth B. le 8 Mars 2021)

(...)

Deux mois plus tard, le 21 septembre 1942, le camp de La Lande est vidé de ses occupants. « Nous les retrouverons dans le convoi N° 36 quittant Drancy deux jours plus tard et emportant un millier de juifs vers Auschwitz. Il y en a environ 135 qui viennent de La Lande, en particulier beaucoup d'enfants isolés (...) ». Michel et Liliane Roth en font partie⁹. Ils sont assassinés à Auschwitz (cf. l'arrêté du 25 mars 2011 portant apposition de la mention « Mort en déportation » sur les actes et jugements déclaratifs de décès, JORF n°0118 du 21 mai 2011).

Zoltan Roth, qui ignore le destin de son épouse et de ses enfants, est interné au sous-camp de Golleschau, camp de travail annexe à 70 km d'Auschwitz, sous le matricule 51308. Il est « médecin » à l'infirmérie du camp, avec le Dr. Matus Pundik. Le camp est évacué le 19 janvier 1945. C'est la marche de la mort vers l'Allemagne, de camp en camp. Il arrive au camp de Flossenbürg, venant de Sachsenhausen, le 6 février 1945, sous le matricule n° 46074 (Archives Arolsen). Il est affecté au Kommando de Regensburg-Obertraubling (Kommando K31), dépendant de Flossenbürg, le 20 février 1945. Le kommando est évacué le 15 avril 1945 et convoyé vers Dachau, où les déportés arrivent le 26-27 avril 1945.

Le camp de Dachau est libéré par les Américains le 29 avril 1945. Le Dr Zoltan Roth est rapatrié en juin 1945. Il apprend que son épouse Eda et ses enfants Michel et Liliane ne reviendront pas. Il arrive à Chouzé-sur-Loire pour constater le pillage de sa

⁸ Rapport du camp de La Lande du 15 août 1942, Archives départementales d'I&L. (120W17)

⁹ Sophie Paisot-Béal et Roger Prévost, *Histoire des camps d'internement en Indre-et-Loire 1940-1944*, éd. La Simarre, 1993, p.136.

maison et part de Chouzé vers Chinon où il arrive le 4 août 1945¹⁰. Son père, Ernest Roth, est une autre victime de la Shoah, assassiné à Budapest en 1944¹¹

Zoltan Roth adresse à son ami le Dr Matus Pundik une lettre poignante datée du 16 juillet 1945¹² :

« En ce qui me concerne personnellement, malheureusement, je ne peux donner que des nouvelles très tristes. Peut-être tu savais aussi que ma femme est morte à Auschwitz en octobre 1942, environ trois mois après notre déportation. Mes deux petits étaient déportés deux mois après nous, le 23 septembre 1942 vers Birkenau. J'avais fait des recherches, même j'ai trouvé une dame du même convoi qui m'a donné des détails tels, que je ne peux même pas me faire d'illusions. Une maison pillée, vidée par les Boches. Enfin tout ce qui pouvait m'arriver, c'est arrivé. (...) Quant à moi, je me réinstalle à Chinon. (...) d'ici quelques jours je commence à travailler. »

Le Dr Roth n'a pas voulu se réinstaller à Chouzé-sur-Loire. C'est le Dr Fièvre, un jeune médecin tourangeau ayant passé sa thèse de doctorat en 1939, qui a commencé à exercer à Chouzé après l'interdiction d'exercer la médecine infligée au Dr Roth par le CDOM d'Indre-et-Loire.

Le docteur Roth redemande la nationalité française (demande en date du 24/07/1945)¹³. Le Syndicat Médical d'Indre-et-Loire émet un avis favorable, et le Préfet d'Indre-et-Loire aussi dans son avis daté du 17 avril 1946. Il est naturalisé par décret 7133-46 du 5 août 1946.

Il demeure à Chinon et y exerce la médecine 50 rue Descartes (Annuaire médical Rosenwald 1946).

Il se remarie le 24 décembre 1946 avec Pauline Mascagni (née à Bastia le 24 décembre 1913), professeur de français à Chinon. Ils auront trois enfants : Alain, Anne, morte à l'âge d'un mois, et Elisabeth.

Le Dr Roth est décédé le 20 janvier 1966 à son domicile, 7 place Jeanne d'Arc à Chinon.

Une plaque est dédiée à Zoltan, Estera, Michel et Liliane Roth, déportés en 1942 sur le monument aux morts de Chouzé-sur-Loire :

*Arrêtés et déportés,
Souvenez-vous du Docteur Zoltan ROTH
Médecin à Chouzé Sur Loire de 1935 à 1942
et de sa famille.
Madame Estera ROTH et leurs enfants*

¹⁰ Archives départementales du Maine-et-Loire (49W136)

¹¹ Base de données Yad Vashem / témoignage de Ella Roth, sœur de Zoltan.

¹² Mauricette Pundik, *De son histoire à nos mémoires, Matus Pundik presque plus fort que la mort*, Les Editions du Net, p. 138.

¹³ Archives départementales d'I&L, (49W8)

*Michel (4 ans) et Liliane (18 mois)
ont péri au camp d'extermination d'AUSCHWITZ*

Yves Abramovici

AREHSVAL^[1]

[1] Association de Recherches et d'Études Historiques sur la Shoah en Val de Loire